

# L'ÉLABORATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES IRP

Formation avancée

 OBJECTIFS	INTRA /INTER
<ul style="list-style-type: none"><li>- Connaître les règles légales encadrant le règlement intérieur de l'instance</li><li>- Maîtriser les aspects opérationnels et pratiques de l'élaboration du règlement intérieur</li><li>- Rédiger le règlement intérieur des instances</li></ul>	
 PRÉ-REQUIS	 DURÉE
<ul style="list-style-type: none"><li>- Cette formation ne nécessite pas de prérequis</li></ul>	1 Jour
 PUBLIC	 INTERVENANT
<ul style="list-style-type: none"><li>- Membres titulaires et suppléants du CE/DUP/CHSCT/CSE</li><li>- Représentants syndicaux</li></ul>	Juriste diplômé en Droit du Travail

## PROGRAMME

### UN RÈGLEMENT INTÉRIEUR : COMMENT ET POURQUOI FAIRE ?

- A quoi sert le règlement intérieur ?
- Comment et qui élabore le règlement ?
- Quelle est sa durée et comment le modifier ?

### LE CONTENU DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

- Identifier les organes et moyens de l'instance
  - Les rôles des acteurs des instances : secrétaire, trésorier, président
  - Les commissions
  - Les moyens financiers et matériels
- Définir le fonctionnement des instances
  - L'encadrement des réunions préparatoires et plénières : déroulé, invités, suspensions de séance, vote, etc...
  - Les règles de décision et la délégation des pouvoirs
  - Les obligations comptables
  - Les relations avec les salariés de l'entreprise

### QUELLES SONT LES CLAUSES INTERDITES ?

- Les clauses contraires à la loi
- Les clauses contraires aux libertés individuelles et collectives
- Les clauses imposant à l'employeur des obligations dérogeant aux dispositions légales

### ADOPTER LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

- Les modalités d'adoption du règlement
- La valeur juridique du règlement intérieur